

Le Mémo

de la Table

15 juin 2015

RÉACTION AU PROJET DE LOI DÉPOSÉ

Projet de loi 56 ou comment dénaturer la définition et la mission des OSBL !

Ma soupe populaire
n'est pas un lobby.



Mon groupe d'entraide
n'est pas un lobby.



Mon club de lecture
n'est pas un lobby.



Mon association écologiste
n'est pas un lobby.



Les OSBL participant à la campagne « mon OSBL n'est pas un lobby » sont consternés par le contenu du projet de loi 56, remplaçant la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme. L'adoption de ce projet de loi, déposé aujourd'hui par le ministre Jean-Marc Fournier, aurait de graves conséquences sur tous les OSBL et sur la participation citoyenne tout en inondant le registre des lobbyistes d'informations déjà publiques. Par conséquent la détermination des OSBL s'en trouve renforcée. En plus de leur participation prochaine aux consultations, les OSBL encouragent la population à agir, entre autres en signant la pétition sur le site de l'Assemblée nationale (<http://bit.ly/1DKW8UT>).

Le projet de loi intègre tous les OSBL comme des lobbyistes. « C'est un non-sens ! » s'insurge Mercédez Roberge, coordonnatrice de la Table des regroupements

provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. « Ainsi, la soupe populaire, le club de lecture et le groupe d'entraide seraient des lobbyistes, et ce au même titre que les industries pharmaceutiques et pétrolières » ajoute-t-elle.

Le projet de loi limite l'exercice de la démocratie et de la citoyenneté, brime les droits d'association et d'expression. « Comment les mouvements sociaux pourront-ils jouer pleinement leur rôle? Dans le cas de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, sans s'inscrire au registre, il aurait été impossible de même contacter le gouvernement afin qu'il se dote d'une politique en violence conjugale, d'un plan d'action avec des engagements clairs et actualisés, notamment en matière de financement des services d'aide aux victimes et de sensibilisation. C'est stupéfiant ! » affirme Marie-Hélène Senay, coordonnatrice communication et analyse de cette fédération.

« Contrairement aux lobbyistes privés, le Regroupement des aidants naturels du Québec permet quotidiennement d'améliorer la qualité de vie des personnes. Cela n'a rien à voir avec l'obtention de privilèges ni de gains lucratifs » souligne Mario Tardif, directeur de ce regroupement. « Si les membres de conseils d'administration doivent tous s'inscrire au registre et

Suite à la page 2

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles est formée de 40 regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci représentent différents secteurs et différentes problématiques liées à la santé. À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs. L'équipe de la Table est composée de Mercédez Roberge, coordonnatrice et Kim De Baene, responsable des communications et des liaisons avec les membres.

Contenu de ce MEMO

- Projet de loi 56 ou comment dénaturer la définition et la mission des OSBL !
- Adhésion à la campagne Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire - résolutions et photos !
- Les organismes d'action communautaire autonome se mobilisent: des actions gouvernementales sont exigées !
- Emploi et développement social Canada refuse de financer les popotes roulantes
- Manque de financement gouvernemental : mises à pied en prévention de la violence faite aux enfants
- Entente Barrette/FMOQ : vers un réseau de CLSC privé avec le financement public
- Rapport du Comité consultatif sur le droit de la famille : de bonnes intentions qui ne vont pas assez loin...
- Burundi, une situation insoutenable qui menace la vie de milliers de personnes vivant avec le VIH. Le Canada doit réagir.
- L'Assemblée nationale appuie les centres de femmes à l'unanimité
- Des retrouvailles émouvantes et stimulantes pour souligner le 20e anniversaire de la marche des femmes contre la pauvreté « Du pain et des roses »
- À quand un réel leadership visant à éliminer les mesures de contrôle ?
- Respect des droits en santé mentale : prix orange pour le CSSS Pierre-Boucher, prix citron pour le MESS
- Démantèlement du camp pour le droit au logement : une violation de la liberté d'expression
- Campement et occupation pour un investissement massif dans le logement social
- Un bilan alarmant sur l'état du droit de manifester au Québec
- Campagne : « Monsieur le Premier Ministre, vos choix budgétaires... »
- Fêter, faire du shirin-yoku, respirer et consommer autrement !
- Revue sur les violences envers les femmes
- Hebergementfemmes.ca
- Pour un Québec accessible
- La dette du Québec
- Quelles sont les conséquences des politiques d'austérité sur nos vies?
- Jacques Parizeau : un complice du mouvement de l'action communautaire
- Décompte final - Osez le donner 2015

Suite de l'article en page couverture (lobbyisme)

remplir les nombreux rapports sous peine d'amendes salées, qui osera se lever pour défendre les droits ? » continue-t-il.

« Les rares exclusions ne changent pas le fait que si le projet de loi est adopté, ce serait des dizaines de milliers de personnes, provenant de milliers d'organisations (associations, groupes, clubs, coalitions, regroupements, etc.), qui devraient s'identifier comme lobbyistes. En plus d'être ingérable sur le plan administratif, à quoi servirait un registre contenant autant d'informations ? » se questionne Sylvain Lafrenière, administrateur à Union des consommateurs.

« Avec un tel projet de loi, le ministre répond à la demande des lobbyistes actuellement inscrits, qui se plaignaient depuis longtemps de l'exclusion des OSBL. Les pratiques de transparence des OSBL n'étant pas en cause, quel problème la nouvelle Loi

veut-elle régler et pour qui cet exercice est-il fait ?

» soulève Floris Ensink, président du Sierra Club Québec.



Dans ce projet de loi, le gouvernement fait fi du consensus des deux commissions (2008 et 2013). Il ne considère pas non plus les milliers de voix qui s'opposent à l'assujettissement des OSBL, voix qui se sont exprimées dans une lettre signée par 680 organisations (mars 2015), ainsi qu'au moyen d'une pétition qui est en voie de dépasser les 5 000 signataires. Les OSBL continueront de sensibiliser la population et participeront aux prochaines étapes.

Adhésion à la campagne Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire La campagne reçoit des résolutions et des photos !

Dans le cadre de la campagne Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire, les OCASSS sont invités à réitérer leur adhésion à la campagne lors de leur AGA.

L'objectif de cette action est de permettre de discuter collectivement et de s'approprier les revendications et les enjeux touchant notre mouvement. Pour ajouter du plaisir dans cette mobilisation, il est proposé d'immortaliser ce moment par une séance photo !

Pour cette action, le comité de coordination de la campagne a préparé un ensemble d'outils: présentation dynamique des points forts de la campagne depuis ses débuts (un «Prezi»); présentation de la campagne et de l'action, plan de mobilisation, résolution type et matériel pour les photos !

Vous trouverez le tout à : <http://bit.ly/1zTxBAR> !



RMJQ



AQCID

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DES CENTRES D'ACCOMPAGNEMENT
EN DÉVELOPPEMENT

est partie prenante de la campagne

Les organismes d'action communautaire autonome se mobilisent: des actions gouvernementales sont exigées !

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) lance une campagne de mobilisation qui a pour thème: « Action Communautaire Autonome : actions gouvernementales exigées! ». La patience des 4000 organismes d'action communautaire autonome (ACA) du Québec a atteint ses limites. Ils réclameront ainsi du gouvernement qu'il respecte sa politique, finance adéquatement les organismes et qu'il indexe annuellement leur financement.

À noter que la mobilisation du RQ-ACA se verra une campagne parapluie. Elle ne remplacera pas les campagnes sectorielles actuellement en cours. Elle se veut une campagne globale et unificatrice de l'ensemble du mouvement d'ACA en regard de la reconnaissance et du financement. Pour en savoir plus :

<http://bit.ly/1e9jdeo>



EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA REFUSE DE FINANCER LES POPOTES ROULANTES

Selon les modalités du programme Nouveaux Horizons, chapeauté par Emploi et Développement social Canada, la popote roulante n'est pas admissible au financement accordé parce qu'elle est considérée par ces derniers uniquement comme « un service de santé de base ou de services sociaux aux individus ».

Le service de popote roulante est certes un service social, mais il doit être considéré, sur la base du financement de Nouveaux Horizons, comme étant une activité communautaire au même ordre que les cuisines communautaires.

En effet, la popote est PAR et POUR les aînés. La majorité des personnes en cuisine et qui livrent le repas sont des bénévoles aînés. Il est important de rappeler que la moyenne d'âge des bénévoles dans les popotes roulantes est de 72 ans.

Le Regroupement des popotes roulantes (un regroupement membre de la Table) demande, au nom de ses membres, que soit révisée la position d'Emploi et Développement social Canada, en lien avec le programme Nouveaux Horizons.

Pour lire le communiqué : <http://bit.ly/1I9s5YJ>

Manque de financement gouvernemental: Mises à pied en prévention de la violence faite aux enfants

Le Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ) s'indigne de voir que le gouvernement du Québec poursuit ses mesures d'austérité et n'aide pas davantage les organismes communautaires autonomes tels que les organismes ESPACE. ESPACE agit depuis plus de 30 ans dans différentes régions du Québec pour prévenir la violence faite aux enfants.

Conséquences du manque du financement gouvernemental

Alors que des projets sont en cours, la majorité des organismes ESPACE du Québec doit mettre à pied, encore cette année, la plupart de leurs travailleuses et travailleurs pour une période pouvant aller à plus de 3 mois. Ces mises à pied s'effectueront dès le mois de juin. Ce sont donc des dizaines de personnes qui, malgré leur expertise unique pour améliorer la vie des enfants, se retrouveront sur l'assurance-emploi. Rappelons que la plupart de ces emplois sont déjà à temps partiel dû au manque de financement gouvernemental dont souffrent les organismes depuis plusieurs années. De plus, ce sont des emplois occupés en grande majorité par des femmes. Au Québec, les femmes portent déjà le fardeau des nombreuses coupures faites par le gouvernement.

En bref, voici les conséquences de l'austérité et du manque de financement récurrent pour la mission des organismes ESPACE et du ROEQ :

- Mises à pied économiques;
- Projets mis en attente en matière de prévention de la violence faite aux enfants;
- Précarité économique pour les familles des travailleuses et travailleurs mis à pied;
- Essoufflement des personnes impliquées dans les organismes face aux besoins des milieux en matière de prévention, versus le manque de financement des organismes pour soutenir cette prévention;
- Perte de personnes expérimentées dans les organismes;
- Moins d'enfants et d'adultes outillés pour prévenir la violence faite aux enfants.

Pour lire le communiqué complet : <http://bit.ly/1FYpVOD>

Entente Barrette/FMOQ : vers un réseau de CLSC privé avec le financement public

La Coalition Solidarité Santé considère que l'entente signée en grande pompe entre le ministre Barrette et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) ouvre la porte au développement et au financement d'un réseau de cliniques et supercliniques médicales privées. C'est ce que retient la coalition de la conférence de presse tenue conjointement par les deux parties.

Pour la Coalition, la question de l'accès n'est pas que médicale. « Ce dont la population a besoin, c'est d'avoir accès au bon

soin, au bon service par le bon professionnel au bon moment, et ça, c'est par une première ligne composée d'équipes multidisciplinaires, qui fait appel aux diverses compétences et à leur complémentarité, qui redonne aux services sociaux la place qui leur revient, qui facilite l'intégration des services, qui favorise une vision globale et sociale de la santé, et qui contribue davantage à une politique de santé et non seulement de soins de la maladie», déclare Jacques Benoit, coordonnateur de la coalition.

Pour le communiqué complet : <http://www.cssante.com/node/521>

Rapport du Comité consultatif sur le droit de la famille : de bonnes intentions qui ne vont pas assez loin...

La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) réserve un accueil plutôt mitigé au rapport rendu public aujourd'hui par le Comité consultatif sur le droit de la famille. Bien sûr, le fait que les enfants soient au centre des recommandations du Comité et qu'on reconnaisse que c'est la naissance d'un enfant, et non plus le mariage, qui devrait être le critère imposant des droits et obligations en matière familiale, représente une avancée

importante. Mais, plutôt que de proposer une « prestation compensatoire parentale », pour compenser les pertes économiques subies par l'un des parents à la suite de la naissance d'un enfant, il aurait été beaucoup plus simple d'étendre les protections actuelles du mariage aux couples avec enfants, peu importe qu'ils soient mariés ou non. Pour en savoir plus : <http://bit.ly/1QT1aFd>

Burundi, une situation insoutenable qui menace la vie de milliers de personnes vivant avec le VIH. Le Canada doit réagir.

La COCQ-SIDA, membre fondateur de Coalition PLUS et membre de la Table, exprime sa solidarité avec la population burundaise et son inquiétude et soutien aux partenaires de l'ANSS, qui risquent chaque jour leur vie pour maintenir le service d'accès aux traitements pour les personnes vivant avec le VIH. Persuadés qu'une solution diplomatique est encore possible pour mettre fin au chaos qui s'installe à Bujumbura, nous appelons Stephen Harper à réagir.

La dérive autocratique du pouvoir en place au Burundi continue de générer de graves instabilités dans le pays, en particu-

lier dans la capitale Bujumbura. On y voit de plus en plus de manifestations réprimées dans la violence. Le président Pierre Nkurunziza n'en démord pas et briguera l'investiture présidentielle pour un troisième mandat attisant ainsi, encore plus, la colère du peuple. L'ANSS, partenaire de COCQ-SIDA au sein de Coalition PLUS, constate déjà les graves conséquences de cette situation sur la population, sur les libertés fondamentales et l'accès aux traitements des personnes vivant avec le VIH.

Pour lire le communiqué : <http://bit.ly/1IzXDtt>

L'Assemblée nationale appuie les centres de femmes à l'unanimité



Le 5 juin, l'Assemblée nationale a adopté une motion portée par les centres de femmes du Québec pour souligner les 30 ans de leur regroupement, L'R des centres de femmes du Québec.

La motion adoptée a été appuyée par tous les partis, ceux-ci témoignant ainsi de leur reconnaissance à l'endroit des centres

de femmes du Québec. Gage de reconnaissance, cette motion salue le précieux travail des centres de femmes du Québec et souligne le caractère essentiel de leur mission pour soutenir l'émancipation individuelle et collective des Québécoises.

Libellé de la motion

La motion a été présentée par la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques conjointement avec la ministre de la Justice et responsable de la Condition féminine et la députée d'Hoche-laga-Maisonneuve : « Que l'Assemblée Nationale salue le précieux travail des centres de femmes et de leur regroupement, L'R des centres de femmes du Québec, qui célèbre ses 30 ans cette année; Et qu'elle souligne l'importance de la mission et de l'approche globales des centres de femmes et de leur regroupement, L'R, comme outils pour soutenir les femmes dans leur affirmation individuelle et collective.»

Pour écouter : <https://youtu.be/LZELzfZaEfl>

Des retrouvailles émouvantes et stimulantes pour souligner le 20e anniversaire de la marche des femmes contre la pauvreté « Du pain et des roses »



et stimulant pique-nique de retrouvailles, dans le Jardin de l'Assemblée nationale.

Parmi les 200 femmes présentes se trouvaient de nombreuses personnalités du milieu féministe, communautaire, syndical, artistique et politique, certaines se retrouvant après 20 ans. Plusieurs hommes alliés étaient également présents.

Le 20e anniversaire de la marche des femmes contre la pauvreté « Du pain et des roses » a été souligné le 6 juin 2015, dans le cadre d'un émouvant

et stimulant pique-nique de retrouvailles, dans le Jardin de l'Assemblée nationale. Les retrouvailles ont débuté par une cérémonie autochtone célébrée par Diane Picard Adisha, de Wendake, accompagnée par Pénélope Guay, originaire de Mashteuiatsh et vivant à Québec. Mesdames Françoise David et Diane Matte ont ouvert les témoignages, soulignant les défis que représentait l'organisation, à compter de 1994, la première à titre de présidente de la Fédération des femmes du Québec et la seconde à titre de coordonnatrice de la marche en 1995.

De nombreux témoignages y ont été livrés, avec générosité et beaucoup d'émotion, par des marcheuses, de même que par des militantes et des travailleuses ayant vécu l'événement. Des récits savoureux ont été partagés au sujet des solidarités créées, des parcours de vie transformés, mais aussi des ampoules aux pieds, des fêtes et des gymnases transformés en dortoirs, autant du contingent de Longueuil, Montréal et Rivière-du-Loup. Pour lire le communiqué complet : <http://bit.ly/1BbTsE4>

À quand un réel leadership visant à éliminer les mesures de contrôle ?



La journée du vendredi 15 mai marque une grande victoire pour l'ensemble des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale. Tout particulièrement pour Lise Brouard et ses pairs

qui ont subi, à l'hôpital de Valleyfield, des mesures d'isolement et de contention abusives lesquelles ont mené à un recours collectif. La Cour Supérieure a entériné une entente à l'amiable intervenue entre Lise Brouard, le Collectif de défense des droits de

la Montérégie (CDDM) ainsi que le Centre hospitalier régional du Suroît de Valleyfield.

L'entente hors Cour permettra à toute personne ayant fait l'objet d'une mesure d'isolement et/ou de contention, entre juin 2005 et juin 2008, à l'hôpital de Valleyfield, de recevoir une indemnité. Le montant total de l'entente s'élève à 600 000 \$.

Ce entente à l'amiable vient confirmer l'existence de pratiques abusives liées aux mesures de contrôle et fait retentir la sonnette d'alarme quant à la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Pour en savoir plus: <http://bit.ly/1LbhUGa>

RESPECT DES DROITS EN SANTÉ MENTALE Prix orange pour le CSSS Pierre-Boucher, prix citron pour le MESS



Le prix Orange pour le respect des droits en santé mentale a été remis au Centre de santé et de services sociaux Pierre-Boucher. Plusieurs initiatives ont été prises par le CSSS Pierre-Boucher afin de rendre les soins en intervention en santé mentale plus humains. Le CSSS s'est

doté d'une nouvelle politique sur l'utilisation exceptionnelle, judicieuse et sécuritaire des mesures de contrôle. Une personne intervenante spécialisée en situation de crise a également été embauchée dans l'optique de favoriser des méthodes alternatives. Enfin, la mise en place d'un projet « patient-partenaire » valorise la parole et l'expérience de la personne usagère dans le processus d'amélioration des services.

Le prix Citron a été décerné au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. En votant massivement pour le Ministère de

l'Emploi et de la Solidarité sociale, les personnes expriment clairement leur ras-le-bol et à quel point les décisions prises affectent leurs droits.

Pour lire le communiqué : <http://bit.ly/1R0xzK4>



Démantèlement du camp pour le droit au logement : une violation de la liberté d'expression

La Ligue des droits et libertés (LDL) a condamné la décision du maire Coderre de recourir à l'intervention des forces policières pour démanteler le camp pour le droit au logement. Dans une lettre qu'elle a fait parvenir au maire, la LDL a réitéré son appui au camp, car l'accès au logement est un problème croissant et les gouvernements du Québec et du Canada ne remplissent pas leurs obligations en matière de droit au logement. La LDL a aussi rappelé au maire que le droit de réunion pacifique et

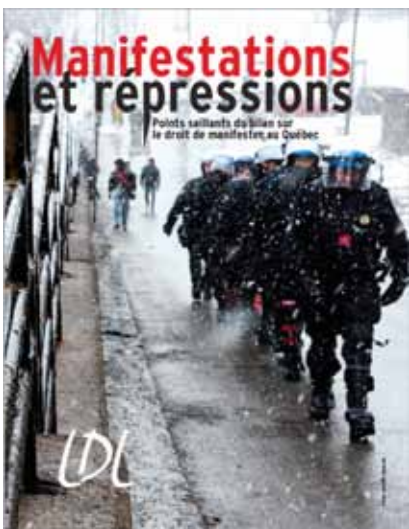
de manifestation est protégé par nos Chartes et par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. « Nous sommes outrés de constater qu'un élu, qui avait fait du logement social et de la lutte à l'itinérance une priorité dès les premiers moments de son mandat, fasse maintenant preuve d'une telle intransigeance à l'égard d'un projet de camp visant justement l'exercice du droit au logement », affirme Nicole Filion, coordonnatrice de la LDL. Pour le communiqué : <http://bit.ly/1KSK5f5>

Campement et occupation pour un investissement massif dans le logement social

Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ), un regroupement membre de la Table, a affirmé son appui au Camp pour le droit au logement du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Le RACQ est consterné par le recul du gouvernement à remplir sa promesse de 3000 logements sociaux alors que la Politique nationale de lutte à l'itinérance reconnaît l'importance de la variété des types de logements pour prévenir et sortir de l'itinérance. Devant l'obstination ravageuse du gouvernement libéral à imposer des mesures d'austérité, le droit au logement est explicitement menacé. Les jeunes de moins de 30 ans qui vivent en situation de pauvreté et qui ne bénéficient pas d'antécédent notable en logement sont

parmi les premières victimes d'éviction et de discrimination dans le marché locatif privé. Considérant l'importante augmentation du prix des loyers au cours des 15 dernières années et le cruel manque de logements sociaux et de ressources d'hébergement de transition, il est de plus en plus difficile pour ces jeunes mineurs et jeunes adultes de parvenir à une stabilité résidentielle et construire leur autonomie. Or, depuis son entrée au pouvoir, l'administration Couillard a démontré son inaptitude à adopter une approche globale et à gouverner pour tous les Québécois et Québécoises, excluant au passage ces milliers de jeunes. Pour le communiqué : <http://bit.ly/1FzDILd>

Un bilan alarmant sur l'état du droit de manifester au Québec



La Ligue des droits et libertés (LDL) vient de publier Manifestations et répressions : points saillants du bilan sur le droit de manifester au Québec, un rapport qui révèle des chiffres et des faits qui confirment l'existence d'un système de répression politique et policière au Québec. Face à des épisodes répétés de répression de la contesta-

tion sociale et constatant la banalisation des graves violations de droits qui l'accompagnent, la LDL a entrepris de produire un rapport qui dresse le bilan le plus complet possible de la situation du droit de manifester au Québec. L'ampleur de cette répression est d'autant plus alarmante que les manifestant-e-s subissent de nombreuses violations de droits au cours de leur arrestation qui très souvent se produit à la suite d'un encerclement.

L'étude révèle en outre qu'environ 83% des constats d'infraction remis à Montréal entre 2012 et 2014 en vertu du règlement P-6 se sont soldés par des acquittements, des arrêts des procédures ou des retraits des accusations. Pour consulter le document : <http://bit.ly/1cLMIXz>

Campagne : « Monsieur le Premier Ministre, vos choix budgétaires... »



La COPHAN remercie tous ceux et celles qui ont participé à la campagne « Monsieur le Premier Ministre, vos choix budgétaires... ». Elle invite à rester à l'affût car d'autres actions s'en viennent, entre autres dans le cadre du 30^{ième} anniversaire de l'organisme. Révoltée par le contexte politico-économique qui touche de plein fouet les personnes ayant des limitations et leurs proches, la COPHAN a voulu faire de la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH) une vraie semaine d'action et de revendication. Des centaines de personnes ont ainsi écrit au premier ministre du Québec sur des dossiers essentiels et problématiques. L'objectif était de faire entendre la voix des personnes ayant des limitations. Chaque jour de la semaine avait son message tels que : transport, éducation, lutte à la pauvreté, santé et services sociaux. Pour en savoir plus : <http://bit.ly/1fcKZqB>

Revue sur les violences envers les femmes



Le dernier numéro de notre revue Droits et libertés vient de paraître, avec un dossier sur les violences multiples envers les femmes. Vous y trouverez notamment des articles sur les effets des mesures d'austérité sur les femmes, la violence de l'industrie minière, les stéréotypes de genre et l'hypersexualisation, les violences sexuelles dans les conflits armés, la mondialisation du « care » et les féminicides. De plus, suite au mouvement de dénonciation à l'UQAM l'automne dernier, nous vous proposons un regard croisé sur « Le droit criminel, la justice transformatrice et la violence faite aux femmes ».

Pour consulter le document : <http://bit.ly/1QyJhka>

Fêter, faire du shirin-yoku, respirer et consommer autrement !

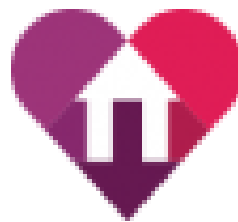


Chaque semaine, prenez le temps de visionner la nouvelle capsule de l'Association canadienne pour la santé mentale, division Québec, un regroupement membre de la Table.

- Pause n°1: Prenez le temps de déjouer le court-termisme
- Pause n°2: Prenez une pause pour consommer autrement
- Pause n°3: Prenez une pause pour faire de votre lieu de vie un lieu de pause
- Pause n°4: Prenez une pause pour respirer
- Pause n°5: Prenez une pause pour faire du shirin-yoku
- Pause n°6: Prenez une pause pour fêter, papoter, vous amuser.
- Pause n°7: Prenez une pause pour prendre une pause

Pour toutes les voir : <https://www.youtube.com/user/ACSMQC>

Hebergementfemmes.ca



La Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF) était fière d'assister au lancement du site internet hebergementfemmes.ca, permettant aux femmes violentées vivant de multiples problématiques sociales et à leurs enfants de trouver rapidement les coordonnées de toutes les maisons d'hébergement au pays. Ce site a été lancé par le Réseau canadien des maisons d'hébergement (RCMHF-CNWSTH), dans le cadre de la quatrième Conférence canadienne sur la violence conjugale qui se tient toute la semaine à Toronto.

Ce nouvel outil doit permettre aux femmes d'échapper plus rapidement à un contexte de violence, allant de la violence conjugale et familiale à la traite internationale à des fins d'exploitation sexuelle, de façon sécuritaire, avec soutien et accompagnement dans toutes leurs démarches.

Pour un Québec accessible



Les personnes en fauteuil roulant ou se déplaçant avec des béquilles, personnes âgées, parents avec poussette, etc, estiment que le manque d'ac-

cessibilité touche au moins 600,000 Montréalais de près ou de loin. AlaPorte.org présente les témoignages de 68 Montréalais affectés par le manque d'accessibilité et photographiés devant les 68 stations de métro de la STM. Quand le métro a été inauguré en 1966, il devait «permettre à Montréal d'entrer dans la modernité». Aujourd'hui, seulement 8 stations sur 68 - toutes sur la ligne orange - sont accessibles à tout le monde. Ce mode de transport public a été choisi pour illustrer le manque d'accessibilité à Montréal et au Québec.

Pour visionner :

<https://youtu.be/31NzltFa3ug>

Quelles sont les conséquences des politiques d'austérité sur nos vies?



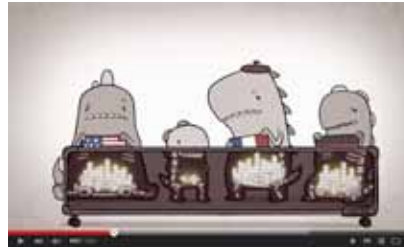
Au cours de la dernière année, les coupures dans certains programmes sociaux se sont multipliées. Pour leur part, des services essentiels, tels que

l'électricité et le transport en commun, ont vu leurs tarifs augmenter. Quelles sont les conséquences de ces politiques d'austérité sur vos vies? Le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale au Québec (RRASMQ) et Fanny Arbour W., stagiaire en travail social, ont enregistré de nombreux témoignages sur l'impact de ces coupes sur la vie des personnes avec ou sans problèmes de santé mentale. Ces témoignages se veulent à l'image de l'approche alternative en santé mentale, c'est-à-dire différents et colorés.

Pour visionner :

<https://youtu.be/lo8dddCgVLY>

La dette du Québec



L'IRIS a produit une excellente capsule vidéo sur la dette du Québec. Cette dernière a été visionnée près de 1 million de fois. Vous ne faites pas partie du nombre ? Prenez

quelques minutes pour en savoir davantage sur ce sujet qui fait peur à trop de Québécois et Québécoises !

Pour visionner :

<https://youtu.be/8VkexckjLTA>

Jacques Parizeau : un complice du mouvement de l'action communautaire

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) joint sa voix aux milliers de personnes qui saluent la contribution colossale de M. Jacques Parizeau au développement du Québec moderne. Le RQ-ACA tient à rappeler la contribution de l'ex-premier ministre à la reconnaissance et au financement des organismes d'action communautaire et d'action communautaire autonome par la création d'institutions visant à répondre aux besoins et intérêts du mouvement communautaire.

Pour lire le communiqué : <http://www.rq-aca.org/?p=2684>

Décompte final - Osez le donner 2015



La Fédération Nourri-Source (FNS) a lancé pour la troisième année consécutive une collecte de soutiens-gorge dans le cadre de la grande collecte « Osez le donner » de Rouge FM et de ses partenaires De Serres et La vie en

rose. Grâce à l'implication des bénévoles de tout le réseau, 16 779 soutiens-gorge ont été remis lors de la journée du dépôt officiel à Rouge FM à Montréal le 10 juin dernier. Ce qui a permis, en trois ans, de remettre 43 565 \$ à la recherche sur le cancer du sein.

Pour le communiqué : <http://bit.ly/1JTvC1q>